



# Charte de l'Adhérent – Club d'Apnée Immersyon 85



## 1. Préambule

Bienvenue au sein du club **Immersyon 85**, affilié à la **FFESSM**.

Le club réunit des passionné·es d'apnée de tous horizons autour d'une même vision : pratiquer **en sécurité, dans la bienveillance et dans le respect du vivant**.

Adhérer à Immersyon 85, c'est partager une aventure humaine et aquatique fondée sur des valeurs fortes :

**le plaisir, la progression, la solidarité et la préservation du milieu naturel.**

---

## 2. Les engagements de l'adhérent

Chaque adhérent s'engage à :

- 1. Respecter les règles de sécurité** définies par la FFESSM, les encadrants et le règlement intérieur du club.
  - 2. Écouter et suivre les consignes** des encadrants lors des séances, sans improvisation ni prise de risque individuelle.
  - 3. Signaler toute fatigue, malaise ou situation inhabituelle** à l'encadrant pour prévenir les accidents.
  - 4. Respecter les autres pratiquants**, leur rythme, leurs différences et leur progression.
  - 5. Entretenir une attitude positive et bienveillante**, propice à l'entraide et à la confiance.
  - 6. Participer à la vie du club** selon ses possibilités (aide logistique, événements, convivialité, etc.).
- 

## 3. Valeurs humaines et sociales

Immersyon 85 est un espace d'épanouissement pour tous.

Chaque adhérent s'engage à :

- Faire preuve de **respect, de tolérance et d'ouverture d'esprit**.

- Refuser toute forme de **discrimination, d'exclusion, de harcèlement ou de moquerie**.
  - Favoriser un **esprit d'équipe**, où la réussite collective prime sur la performance individuelle.
  - Valoriser la **diversité** des profils : débutants, confirmés, jeunes, adultes, personnes en situation de handicap, etc.
  - Être **acteur de la cohésion** et de la bonne ambiance du club.
- 

## 4. Sécurité et responsabilité

La sécurité est la **priorité absolue** du club.

Chaque apnéiste s'engage à :

- Ne **jamais pratiquer seul**.
  - Respecter les **protocoles de sécurité et de binôme**.
  - S'assurer du **bon état de son matériel** avant chaque séance.
  - Prendre connaissance des **règles de sécurité FFESSM** et participer aux formations proposées.
  - Contribuer à créer une **culture commune de la vigilance et du respect** dans l'eau comme en dehors.
- 

## 5. Engagement environnemental

Pratiquer l'apnée, c'est plonger dans un monde vivant qu'il faut préserver.

Chaque adhérent s'engage à :

- Adopter une attitude **écoresponsable** lors des activités (zéro déchet, économie d'eau, mobilité douce).
- Respecter les **milieux aquatiques et littoraux**, sans perturber la faune ni la flore.
- Participer, lorsque possible, aux **actions écocitoyennes** du club : nettoyages, sensibilisations, animations nature.
- Favoriser le **réemploi du matériel** et le partage des ressources.

---

## 6. Vie associative et communication

- Les échanges au sein du club se font dans un **esprit de dialogue et de respect mutuel**.
- Les **réseaux sociaux** sont utilisés de façon bienveillante et constructive, pour valoriser les activités et non pour régler des différends.
- Chacun peut **proposer, partager, s'impliquer** dans la vie du club : l'apnée est avant tout une aventure collective.

---

## 7. Engagement moral

En signant cette charte, l'adhérent reconnaît :

- avoir pris connaissance des règles du club,
- agir pour sa **sécurité** et celle des autres,
- contribuer à la **bonne image** d'Immersyon 85 et de la FFESSM,
- représenter les valeurs d'un **club humain, responsable et respectueux du vivant**.

---

## 8. Adoption et signature

Cette charte a été adoptée par le Conseil d'Administration d'**Immersyon 85** le [date].  
Elle s'applique à tous les adhérents dès leur inscription au club.

✎ Signature de l'adhérent :

Nom / Prénom : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_